



UNE TORTUE MARINE TUÉE PAR UNE HELICE DE BATEAU.

Le Club de plongée CORAIL Plongée a récupéré vendredi dernier un cadavre de tortue verte (*Chelonia mydas*) au niveau de la passe de l'Hermitage. L'état du cadavre n'a pas permis de le ramener, mais le club a pris des photos qui ont été envoyées à Kélonia pour compléter les connaissances acquises dans le cadre du programme d'étude que mène l'observatoire des tortues marines de St Leu sur les tortues marines de La Réunion. L'analyse effectuée par Kélonia des photos du cadavre montre que la tortue est morte suite à une blessure importante sur la carapace provoquée par une hélice de bateau.

La blessure remonte à plusieurs semaines, car un plongeur du CSAL Plongée avait déjà photographié et communiqué à Kélonia des images de cette tortue présentant une blessure, mais nageant normalement le 13 septembre.

Les chocs avec les bateaux, et souvent avec les hélices, sont parmi les causes de blessures, et parfois de mortalités, observées chez les tortues marines à la Réunion, principalement chez les tortues vertes. Ces tortues peuvent passer du temps à la surface pour se chauffer au soleil et accroître leur température corporelle. En effet, les tortues sont des animaux à sang froid, et pour que leur température corporelle dépasse celle de l'eau dans laquelle elles évoluent elles flottent en surface pour capter les rayons du soleil. Cela leur permet d'accélérer leur métabolisme, et par exemple de faciliter leur digestion. Cela est d'autant plus fréquent que la température de l'eau est basse (hivers austral). Durant ces « bains de soleil », les tortues somnolent et peuvent se faire surprendre par les bateaux rapides.

Lorsque l'on navigue en mer, on oublie souvent que celle-ci est le lieu de vie de nombreuses espèces et que des accidents peuvent arriver. Pour éviter ces accidents, il faut penser à regarder devant le bateau et à réduire sa vitesse lorsque l'on se rapproche des côtes, là où la vie marine est la plus abondante.

Vos photos nous intéressent !

Si vous photographiez des tortues en plongée, vous pouvez envoyer ces photos en précisant le lieu et la date des photos à Kélonia : contact@kelonia.org

Kélonia utilise l'écaillage du profil de la tête pour identifier les tortues présentes dans les eaux de la Réunion (qui est, comme les empreintes digitales de l'homme, spécifique à chaque tortue).

Kélonia vous répondra en vous racontant l'histoire de cette tortue, si celle-ci a déjà été photographiée auparavant et se trouve dans la base de données développée par Ifremer et Kélonia.

Un programme facilitant la reconnaissance des tortues à partir de leur profil, est en cours d'achèvement dans le cadre d'une collaboration entre Kélonia, Ifremer et l'Université de La Réunion (laboratoire d'Informatique). Ce logiciel sera présenté aux usagers de la mer pour leur montrer le protocole mis au point par Kélonia, et les solliciter pour alimenter la base de données photographiques.

K E L O N I A

Pour plus d'information contacter Claire jean (clairejean@kelonia.org) ou Stéphane Ciccione (stephaneciccione@kelonia.org) par mail ou au 0262 34 81 10.